



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2024

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !





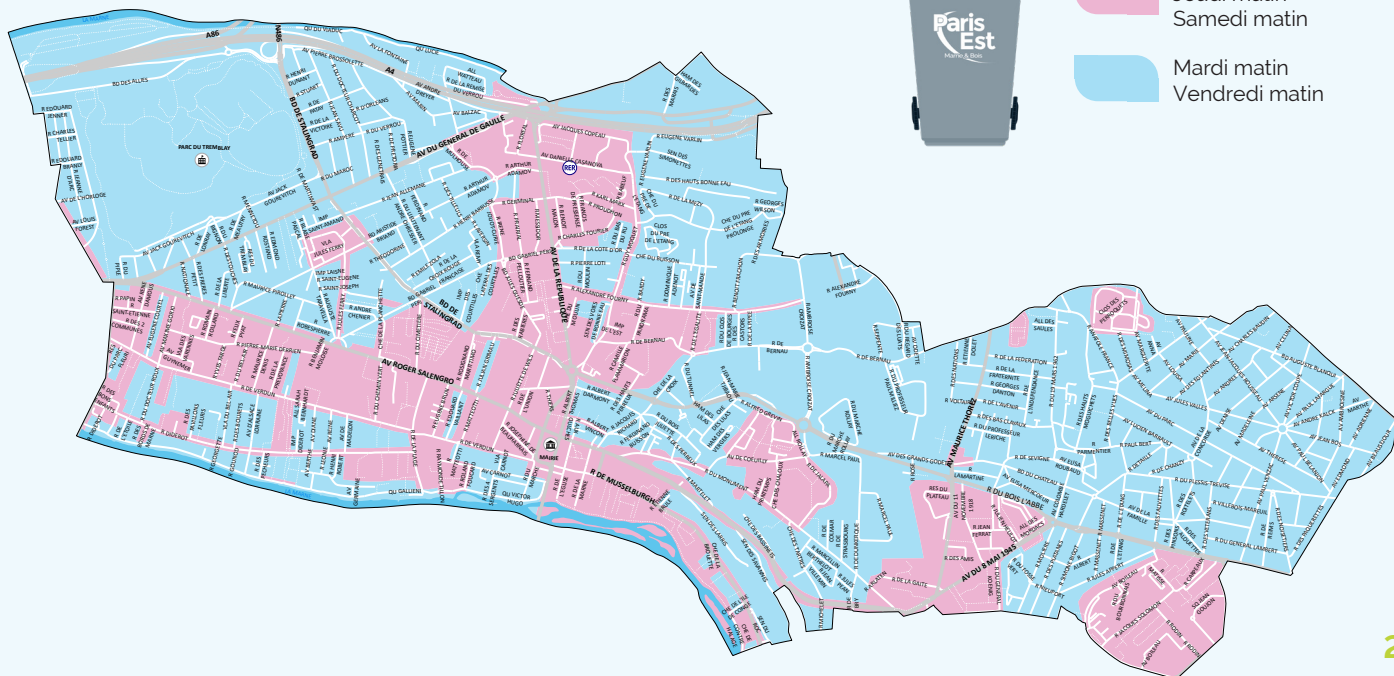
Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



-  Lundi matin
Jeudi matin
Samedi matin
-  Mardi matin
Vendredi matin



Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

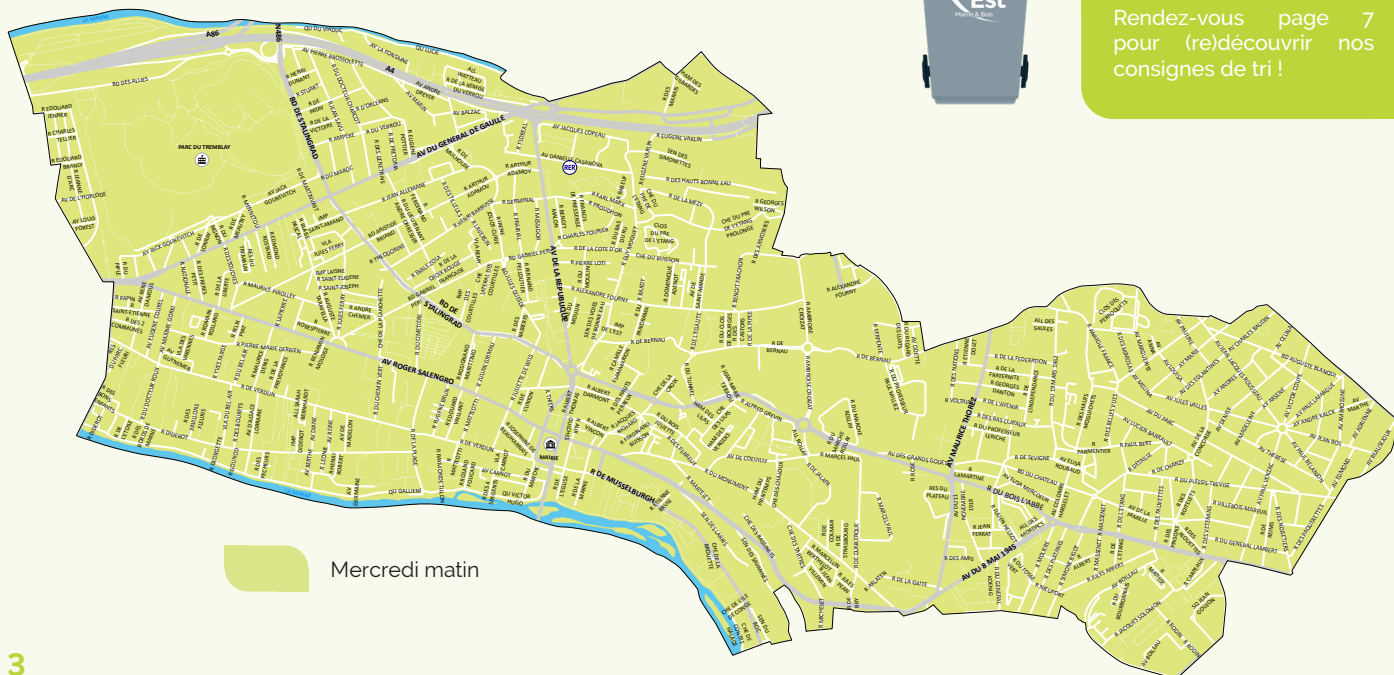
Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

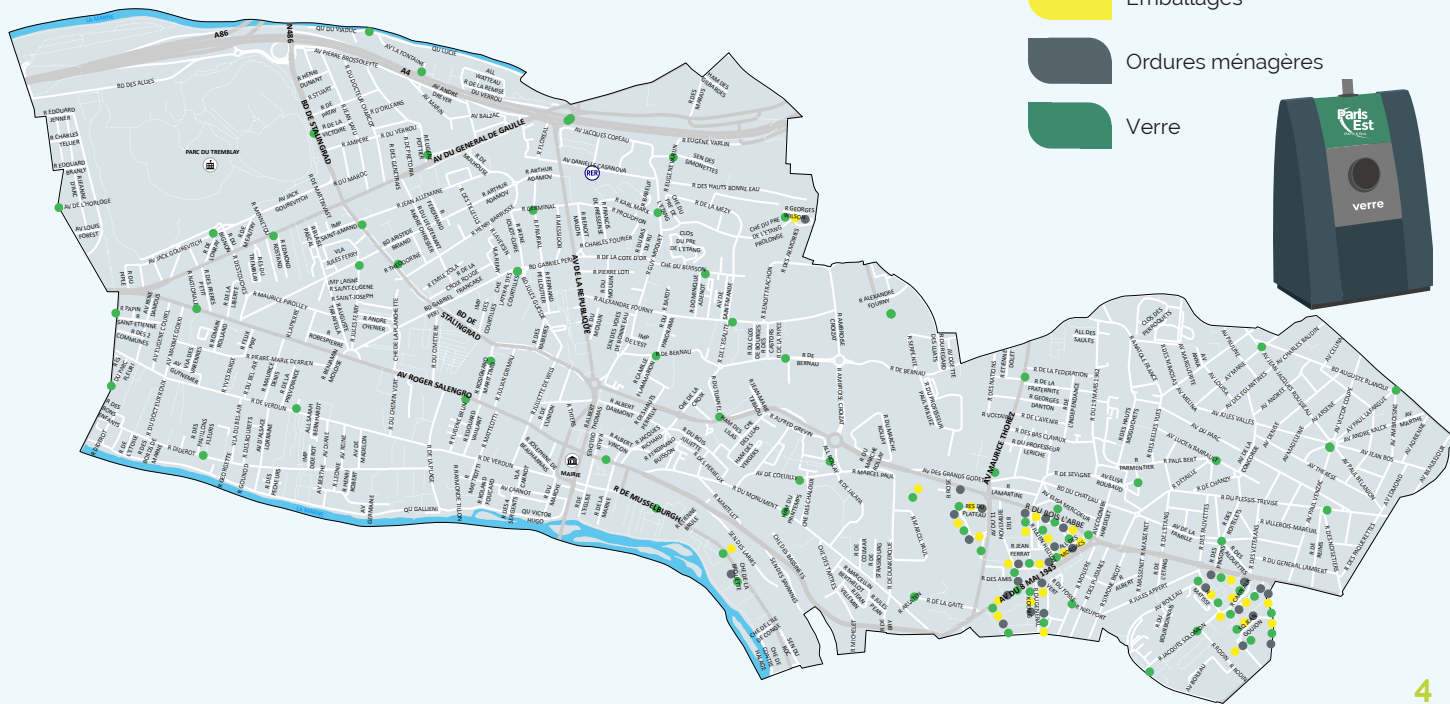


Mercredi matin

Bornes d'apport volontaire

Vos déchets d'emballages en verre sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire vertes implantées dans votre Ville. Des bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages ménagers sont également disponibles.

Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

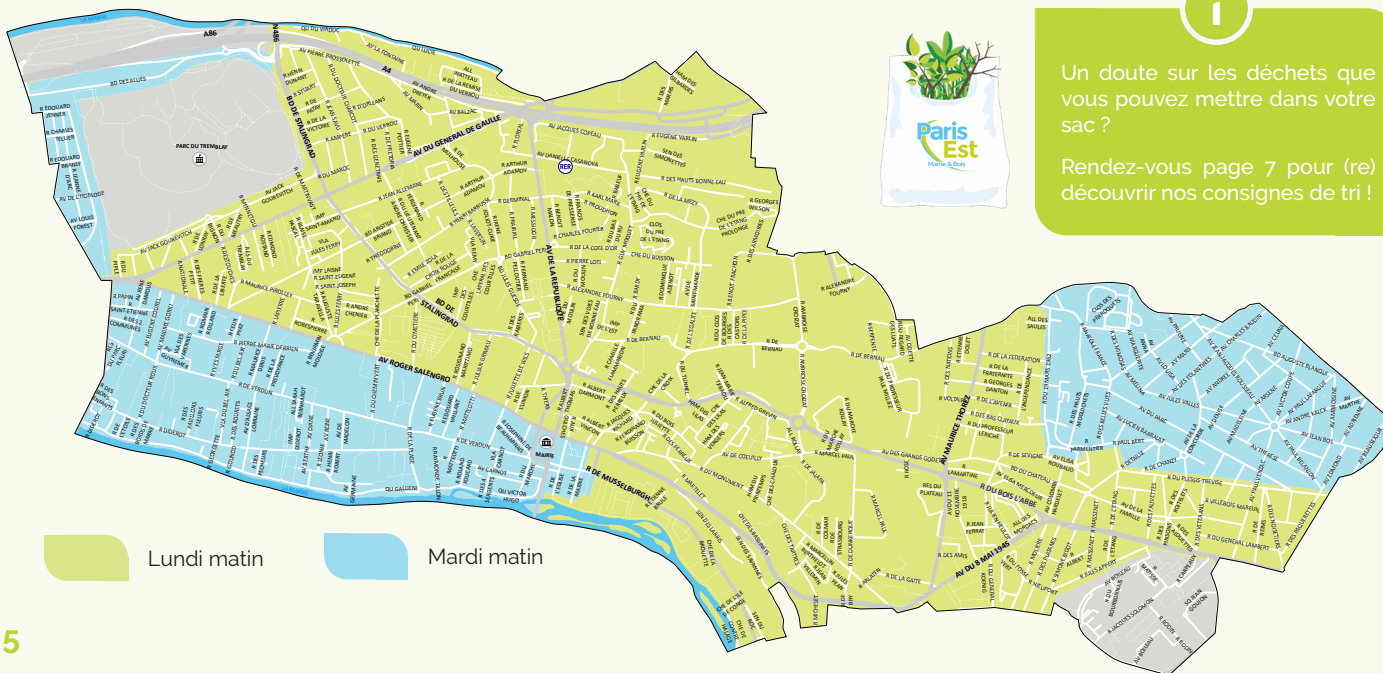


Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 11 mars au 24 décembre**. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Merci de déposer vos sacs la veille de la collecte, après 19h.

La demande de sacs s'effectue en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 7 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

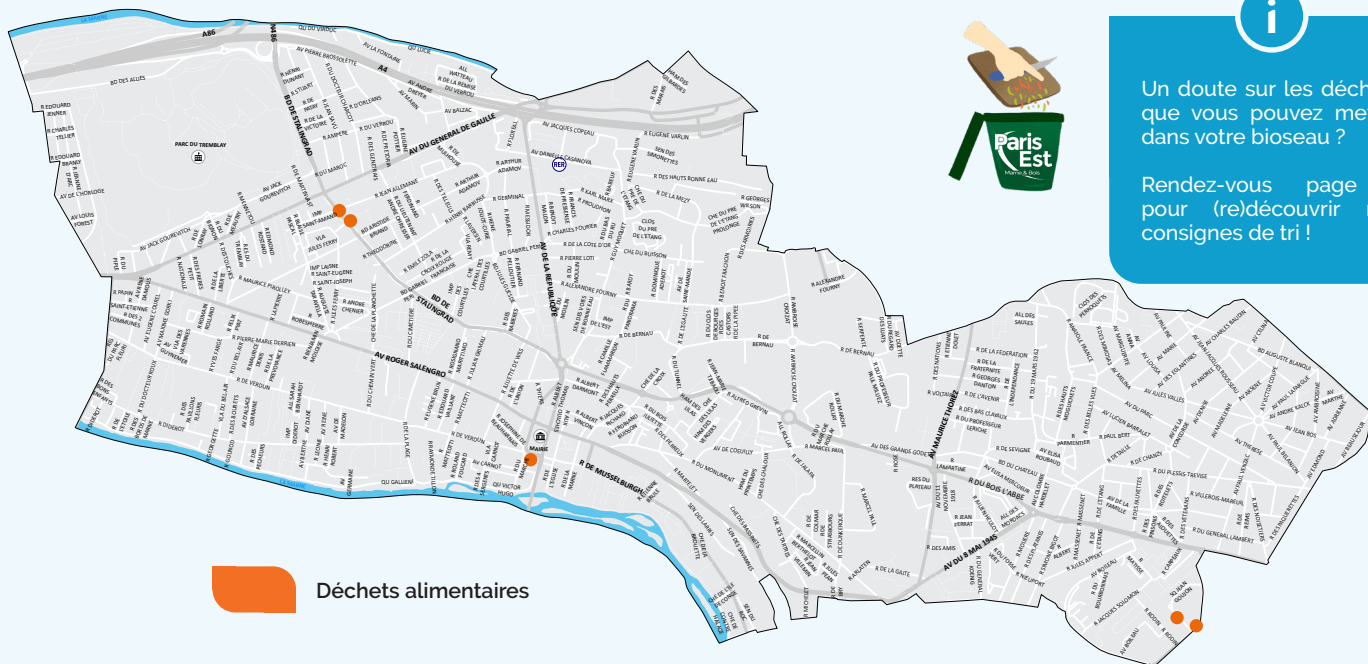
Collecte des déchets alimentaires

NOUVEAU

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaires situés au niveau du **Marché Lénine**, **Marché Stalingrad** et **Marché du Bois l'Abbé**.

Il vous est possible de récupérer un **bioseau** sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, aux mairies annexes du Bois-l'Abbé et de Coeuilly, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

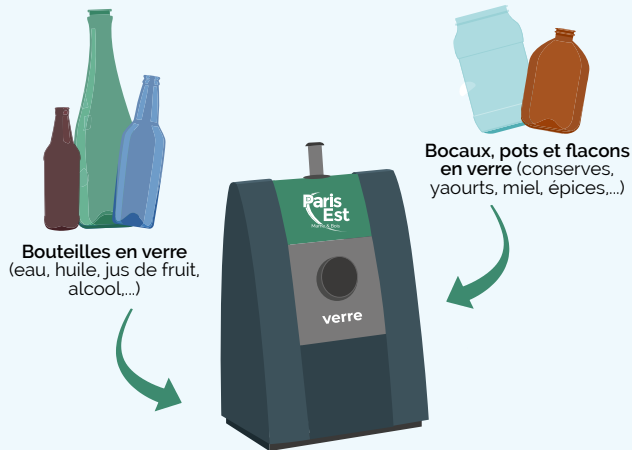


Déchets alimentaires

Comment bien trier vos déchets ?

BORNE VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



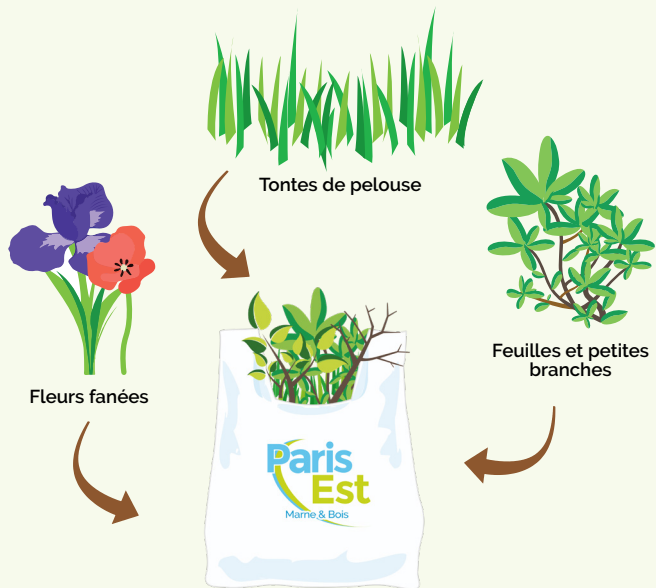
Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

SAC : VÉGÉTAUX

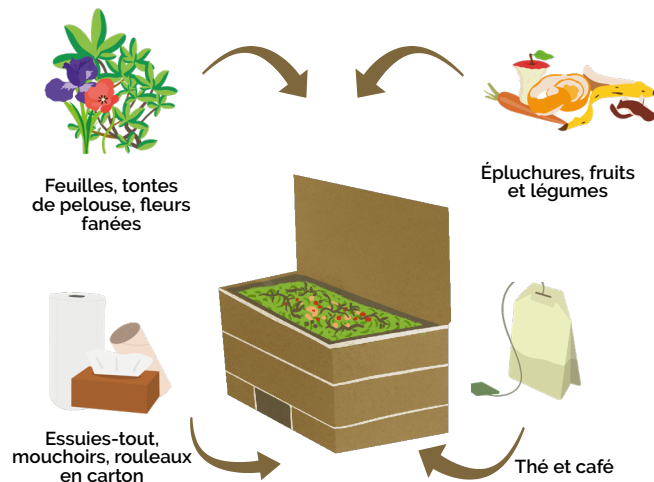
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

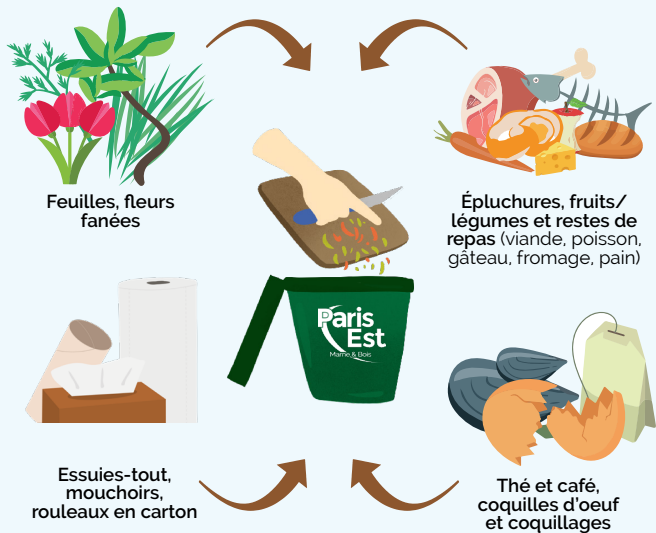
Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment au niveau du **Marché Lénine, Marché Stalingrad et Marché du Bois l'Abbé**.

Il vous est possible de récupérer un bioseau sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé** à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Contact : zerodechet@pemb.fr



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants

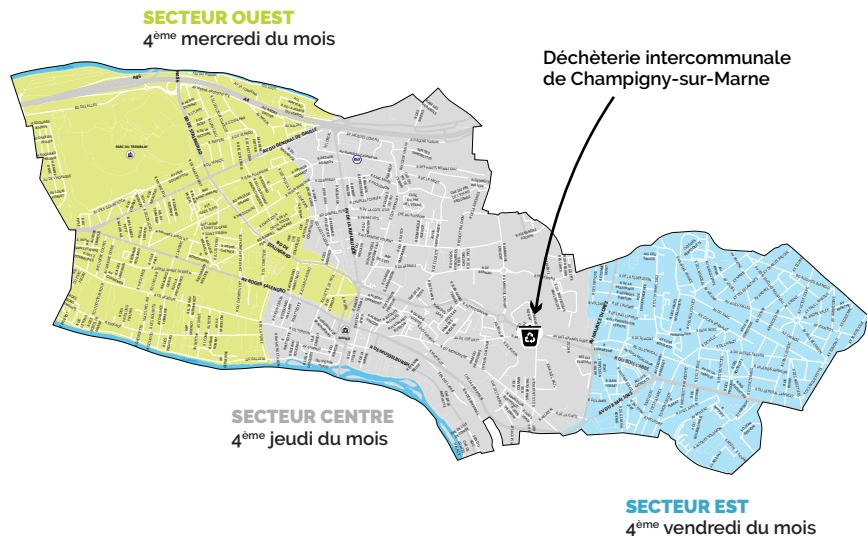
La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Merci de les déposer la **veille de la collecte après 19h**.

Les encombrants collectés sont les **meublés usagés, les sommiers, les matelas**. Les autres déchets (plâtre, gravats, DMS, DEEE) doivent être portés à la déchèterie. Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.



Avant de les déposer, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.



Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre la **collecte de vos équipements électriques et électroniques**. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE.

Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur www.parisestmarnebois.fr et les réseaux sociaux.

ecosystem

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
L1		J1		V1		L1		M1		S1		L1		J1		D1		M1		V1		D1	
M2		V2		S2		M2		J2		D2		M2		V2		L2		M2		S2		L2	
M3		S3		D3		M3		V3		L3		M3		S3		M3		J3		D3		M3	
J4		D4		L4		J4		S4		M4		J4		D4		M4		V4		L4		M4	
V5		L5		M5		V5		D5		M5		V5		L5		J5		S5		M5		J5	
S6		M6		M6		S6		L6		J6		S6		M6		V6		D6		M6		V6	
D7		M7		J7		D7		M7		V7		D7		M7		S7		L7		J7		S7	
L8		J8		V8		L8		M8		S8		L8		J8		D8		M8		V8		D8	
M9		V9		S9		M9		J9		D9		M9		V9		L9		M9		S9		L9	
M10		S10		D10		M10		V10		L10		M10		S10		M10		J10		D10		M10	
J11		D11		L11		J11		S11		M11		J11		D11		M11		V11		L11		M11	
V12		L12		M12		V12		D12		M12		V12		L12		J12		S12		M12		J12	
S13		M13		M13		S13		L13		J13		S13		M13		V13		D13		M13		V13	
D14		M14		J14		D14		M14		V14		D14		M14		S14		L14		J14		S14	
L15		J15		V15		L15		M15		S15		L15		J15		D15		M15		V15		D15	
M16		V16		S16		M16		J16		D16		M16		V16		L16		M16		S16		L16	
M17		S17		D17		M17		V17		L17		M17		S17		M17		J17		D17		M17	
J18		D18		L18		J18		S18		M18		J18		D18		M18		V18		L18		M18	
V19		L19		M19		V19		D19		M19		V19		L19		J19		S19		M19		J19	
S20		M20		M20		S20		L20		J20		S20		M20		V20		D20		M20		V20	
D21		M21		J21		D21		M21		V21		D21		M21		S21		L21		J21		S21	
L22		J22	CENTRE EST	V22	EST	L22		M22	OUEST	S22		L22		J22	CENTRE	D22		M22		V22	EST	D22	
M23		V23	EST	S23		M23		J23	CENTRE	D23		M23		V23	EST	L23		M23	OUEST	S23		L23	
M24	OUEST	S24		D24		M24	OUEST	V24	EST	L24		M24	OUEST	S24		M24		J24	CENTRE	D24		M24	
V25	CENTRE	D25		L25		J25	CENTRE	S25		M25		J25	CENTRE	D25		M25	OUEST	V25	EST	L25		M25	OUEST
L26	EST	M26		M26		L26	EST	D26		M26	OUEST	V26	EST	L26		J26	CENTRE	S26		M26		J26	CENTRE
S27		M27		M27	OUEST	S27		L27		J27	CENTRE	S27		M27		V27	EST	D27		M27	OUEST	V27	EST
D28		M28	OUEST	J28	CENTRE	D28		M28		V28	EST	D28		M28	OUEST	S28		L28		J28	CENTRE	S28	
L29		J29		V29		L29		M29		S29		L29		J29		D29		M29		V29		D29	
M30				S30		M30		J30		D30		M30		V30		L30		M30		S30		L30	
M31				D31				V31				M31		S31				J31					31

Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

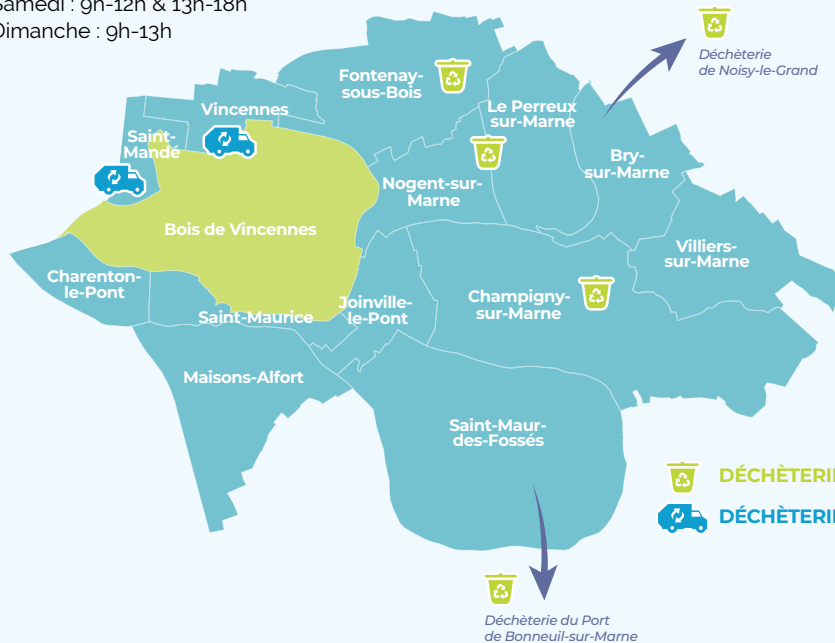
- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 59 route de l'Île Saint-Julien
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 9 Rue de la Plaine
- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- Samedi : 9h-12h & 13h-18h
- Dimanche : 9h-13h



i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

**Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr**